

**DOMINIQUE NEUMAN**

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 14 mai 2007

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3535-2004 - Phase 2  
Conditions de fourniture d'électricité par Hydro-Québec Distribution.  
**Planification de l'audience et dépôt des propositions et de l'argumentation de  
Stratégies Énergétiques (S.É.) et de l'Association québécoise de lutte contre la  
pollution atmosphérique (AQLPA).**

---

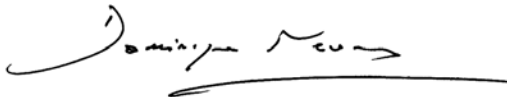
Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli les propositions et l'argumentation en phase 2 de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Il nous fait également plaisir de fournir ci-après les renseignements suivants relatifs à la planification de l'audience débutant le 23 mai 2007 :

- Contre-interrogatoire des témoins d'Hydro-Québec : Durée prévue de 20 minutes.
- Preuve : Témoignage de M. Jean-Claude Deslauriers. Durée prévue de 20 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.  
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de *l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

p.j. Propositions et argumentation en phase 2.

c.c. La demanderesse et les intervenants.